

Secrétaire :
Mme Françoise ROULIER
10 Rue des Muscades
Pompignat
63119 CHATEAUGAY
Tel : 04-73-24-23-08

Commission **E**ducation **A**gility **R**égionale

Auvergne Bourbonnais Velay

Affiliée à la Société Centrale Canine

Présidente de la C.E.A.R. :

Mme Christine RIVAL
24 Rue des Vignes Froides
63200 RIOM
Tel : 04-73-63-19-85

Châteaugay, le 15 février 2005

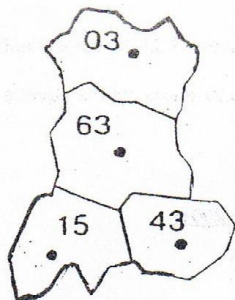
Madame, Monsieur,

Nous vous prions d'assister à la réunion de la CEAR qui aura lieu le **vendredi 11 mars 2005 à 20h30** dans le local du **club de RIOM**.

Ordre du jour :

- Approbation du P.V. de la réunion du 03 décembre 2004.
- Lecture du courrier reçu.
- Championnat d'Auvergne à LAVALT-Ste-ANNE le 24 avril 2005 (CEAR).
- Sélectif du GPF à St PAULIEN le 01 mai 2005.
- Questions diverses.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER



Secrétaire :
Mme Françoise ROULIER
10 Rue des Muscades
Pompignat
63119 CHATEAUGAY
Tel : 04-73-24-23-08

Commission Education Agility Régionale
Auvergne Bourbonnais Velay
Affiliée à la Société Centrale Canine

Présidente de la C.E.A.R. :
Mme Christine RIVAL
24 Rue des Vignes Froides
63200 RIOM
Tel : 04-73-63-19-85

Châteaugay, le 15 février 2005

objet: Compte-rendu de la réunion du 03 décembre 2004 à BRIOUDE.

Absents excusés : les clubs de COMMENTRY et VICHY (Les Rantamplans 03) ainsi que Christiane BRUN et Laurent CANTON

La séance est ouverte à 21h10

Le P.V. de la réunion du 03/09/04 est approuvé à l'unanimité.

Lecture du courrier reçu.

Notre CTR Laurent CANTON demande d'excuser son absence pour raisons familiales.

Dans sa lettre il fait remarquer que toute demande de licence incomplète ne sera plus acceptée. Les clubs ne doivent pas oublier de lui faire part du bilan de leurs activités.

Stages 2^{ème} Degré proposés : **14 et 15 mai** à LEZOUX ; **08 et 09 octobre** à BRIOUDE ; **10 et 11 décembre** à LEZOUX. Ces dates et lieux sont prévisionnels.
Le retour des licences s'effectuera début janvier.

Courrier du club de St FERREOL d'AUROURE. Le président Alain CHARRA fait part d'un changement de date de concours : 25 septembre 2005 au lieu du 22 mai 2005. Le juge sera Mme Marie-Jeanne BEROULE.

Courrier de Jean-Michel BOUILLOT (CEC VICHY) annonçant sa démission de son poste de Vice-Président et de Responsable d'agility.

Courrier du club de SANSAC. Tout ce qui concerne les engagements en concours doit être envoyé à Isabelle MONJOU ; MONTAGUT ; 15150 SIRAN. Le juge sera M. Maurice GAYRAUD.

Courrier du club sportif canin d'Auvergne. Paul DAUZAT fait savoir qu'il est à la fois Responsable du club et de l'agility. Pour les feuilles d'engagement, il convient de les faire parvenir à Bernadette PINGUET ; 10 Rue de PRAT ; 63170 AUBIERE.

Pour le club de MONISTROL, les engagements doivent être envoyés à Michel ZANOQUERA ; 4 rue de la République ; 42580 L'ETRAT.

Bilan du concours de la CEAR (St PAULIEN : le 17 octobre 2004.

Le concours était complet et s'est très bien passé.

Remerciements à tous pour l'aide apporté.

Le bilan financier est le suivant :

Entrées : 915 euros (pour l'inscription des 75 chiens) + 157.50 euros pour la Buvette + 25.30 euros d'entrées diverses soit un total de **1097.80 euros**.

Dépenses : 210.20 euros pour le Juge qui a dormi dans son camping-car + 310.27 euros pour la buvette soit un total de **520.47 euros**.

Bénéfice pour la CEAR : 577.33 euros.

Résultat de la finale des Masters à VILLEBON/YVETTE (13 et 14 novembre 2004)

En catégorie A :	REGLISSE (Valérie de St GENES-du-RETZ)	25 ^{ème}
(61 chiens)	MITSIÉ (Jean-Michel du CEC VICHY)	42 ^{ème}
	LOUK (Christian de RIOM)	60 ^{ème}
En catégorie B :	LILAS (William du CEC VICHY)	18 ^{ème}
(41 chiens)		
En Espoir B :	MILOU (Sarah de LAVAUT Ste ANNE)	10 ^{ème}
(10 chiens)		
En catégorie C :	PHARAON (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)	14 ^{ème}
(149 chiens)	MAZURKA -MARCY- (Jean-Yves d'Idfix LEZOUX)	28 ^{ème}
	OXO (Valérie de St GENES-du-RETZ)	46 ^{ème}
	NEC (Christophe de RIOM)	58 ^{ème}
	PUMA (Jean du CEC VICHY)	116 ^{ème}
	RUBIS (Christian du CEC VICHY)	131 ^{ème}
En Espoir C :	STONE (Pauline d'Idfix LEZOUX)	11 ^{ème}
(27 chiens)		

Finale du Championnat de France des Jeunes Conducteurs (St MAURICE l'EXIL ; Isère ; le dimanche 31 octobre 2004)

<u>Catégorie B</u> (15 chiens).	CHAMPIONNAT	COUPE
MILOU (Sarah de LAVAUT Ste ANNE)	9 ^{ème}	10 ^{ème}
<u>Catégorie C</u> (37 chiens).		
STONE (Pauline d'Idfix LEZOUX)	16 ^{ème}	4 ^{ème}
O'GUMP (Synthia du CEC RIOM)	18 ^{ème}	28 ^{ème}

Christine COSTE avait appelé Serge FELIX pour offrir des cadeaux aux enfants. Serge FELIX lui a fait savoir qu'il ne souhaitait pas que la régionale agisse ainsi. La décision d'offrir des cadeaux ayant été maintenue, c'est la CEAR qui les paiera (7 euros chacun) et non les parents.

Ce que l'on peut déplorer, c'est de devoir toujours faire l'avance financière et que toute action soit trop souvent suivie de remarques désobligeantes.

Entraînement inter-clubs

Un entraînement inter-clubs a eu lieu à RIOM de 14h à 18h15 le 1^{ier} novembre 2004 tout d'abord pour les personnes sélectionnées aux Masters mais aussi pour tous les agilitistes intéressés.

40 chiens ont pu évoluer sur 2 parcours + un petit jumping ; tout ceci dans une excellente ambiance. Cet entraînement a permis de nombreux échanges entre les participants et même entre les moniteurs. Chaque département d'Auvergne a la possibilité d'organiser des entraînements inter-clubs, mais il est important de connaître à l'avance le nombre de chiens concernés afin de prévoir les parcours.

Championnat d'Auvergne 2005

Il se tiendra le **24 avril 2005 à LAVAUT-Ste-ANNE** sous les couleurs de la CEAR. Le secrétariat est déjà prévu, mais il faudra du monde pour aider (chronomètres ; gens de terrain ; secrétaire du Juge). Les épreuves OPEN et GPF sont prévues en plus ce jour là.

Quelles sont les possibilités du club de MONTLUCON ?

Patrick BOUGEROL verra avec Laurent CANTON de quelle façon on peut fonctionner. Il ne faudra pas oublier la réception du Juge, la Buvette etc. Peut-être sera-t-il nécessaire de mettre en place un 2^{ème} secrétariat pour les épreuves autres que celles du championnat ?
On aura peut-être des chiens non LOF.
Le nouveau logiciel doit arriver début janvier. Il faudrait prévoir une journée de formation pour le tester.

Questions diverses.

Les samedi 20 et dimanche 21 novembre se tenait à ROCHEMAURE le premier stage national d'obéissance rythmé, animé par Mary RAY, créatrice de la discipline en Angleterre.
Evelyne et Rose, du club de St PAULIEN, ont rejoint les 33 autres stagiaires venus de toute la France.
Laurent CANTON ayant souhaité qu'un compte-rendu de ce stage soit fait, Evelyne présente l'obé-rythmée et dresse un bilan du week-end. Elle précise qu'elle y est allée par curiosité, sans réticence et sans a-priori. Elle a trouvé cela très intéressant et reconnaît que ce stage fut une réussite. L'obéissance se fait sans contrainte et de façon ludique. Le maître danse avec son chien. Dimanche, pour terminer le stage, chaque participant a présenté une petite chorégraphie mettant en pratique les apprentissages de la veille.
Evelyne et Rose ont dû prendre la licence d'obéissance rythmée (5euros) pour participer à ce stage.
D'autres sessions de perfectionnement sont prévues en 2005. La CEAR peut-elle rembourser un des deux stages (75 euros) ? Il est décidé de procéder à un vote dont le résultat est le suivant : 15 pour ; 0 contre ; 1 abstention.
Il reste 1302 euros sur le compte de la CEAR après ce remboursement ; mais toutes les indemnités n'ont pas encore été versées aux finalistes.

Un nouveau club s'est créé dans le Puy-de-Dôme avec l'approbation de M. BOILE. Il s'agit du club de St PRIEST BRAMEFANT « Les pattes en l'air » dont Fabrice GAMELIN est le Président. Le bureau complet sera présenté lors de la prochaine réunion de la CEAR. Le club n'envisage pas de concours en 2005 ; peut-être en 2006.
Fabrice GAMELIN était présent lors des débuts de l'agility en Auvergne et il démarre à zéro avec de jeunes chiens.

Michel JOURDA demande des explications au sujet de la feuille d'engagement type prévue par Laurent CANTON. On avait envisagé cette possibilité lors de la dernière réunion mais il serait souhaitable de continuer avec l'ancien système car tous les clubs ne sont pas équipés d'Internet.

Le certificat anti-rabique n'est pas obligatoire dans la régionale.

Christine COSTE fait remarquer que certains clubs n'ont pas acquitté leur cotisation à la CEAR (CEC VICHY ; St GENES ; VAUX).

Ria TAMMERYN évoque le problème des engagements qui sont envoyés parfois beaucoup trop tôt. Peut-on agir contre ? La Présidente lui répond que chaque club est libre d'envoyer les engagements à la date qui lui convient mais qu'il serait raisonnable en effet de ne pas les expédier plus de 2 mois à l'avance.
Il y a quelques années il avait été admis qu'on envoyait d'abord les feuilles dans la régionale puis 15 jours après hors régionale. De nombreux chiens ont été refusés à VAUX et à St PAULIEN (concours de la CEAR) parce que les gens avaient trop tardé à répondre.

La Présidente précise que le « Salon de l'animal de compagnie » se tiendra à COURNON les 04 et 05 décembre 2004.

La séance est levée vers 22h30.

La prochaine réunion se tiendra à RIOM le vendredi 11 mars 2005 à 20h30.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER